

Vendredi 15 mars 2024

## **L'État réunit une table ronde sur l'offre de santé autour du golfe de Fos**

Le Sous-Préfet d'Istres, M. Régis PASSERIEUX, a organisé jeudi 14 mars 2024 une table ronde pour évoquer la question de l'offre de soins sur le golfe de Fos, autour de la problématique du centre hospitalier de Martigues, notamment dans la perspective de l'augmentation des besoins sanitaires induits par les futures installations industrielles.

Ont été associés à cette table ronde autour de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) le député Pierre Dharreville, les élus des communes de Martigues, Fos-sur-Mer, Istres, Port-de-Bouc, Saint-Mitre-les Remparts, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la direction de l'hôpital de Martigues, la médecine libérale représentée par la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du pays de Martigues, les unions locales syndicales : CGT, CFDT et FO ainsi que le groupement maritime et industriel de Fos (GMIF).

Cette table de ronde a permis de dresser un état des lieux des préoccupations et enjeux en matière de santé sur le territoire.

Les principales préoccupations énoncées par les organisations syndicales et les élus, ont porté sur la demande de consolidation des effectifs de personnels de santé et sur les investissements nouveaux nécessaires, notamment la rénovation du centre hospitalier de Martigues, pour conforter une offre de soins répondant aux besoins actuels des populations.

À ces observations, l'ARS et la direction de l'hôpital ont apporté des premières réponses.

Dans le cadre du plan Ségur, une enveloppe de 28 millions d'euros est d'ores et déjà programmée pour une première phase des travaux de modernisation et de rénovation de l'hôpital de Martigues. Le contenu du programme de restructuration est en cours de définition par les équipes du centre hospitalier, en lien étroit avec l'ARS.

L'offre de soins de premier recours, en ville, est également renforcée : un centre de santé ouvrira ses portes le 18 mars 2024 à Martigues permettant ainsi d'accroître la présence de professionnels de santé sur le territoire.

S'agissant de l'offre de santé gériatrique, deux EHPAD doivent être rénovés à Istres, avec une contribution de l'ARS de 7,5 millions d'euros, et Port-Saint-Louis du Rhône, pour une ouverture fin 2024, permettant une meilleure couverture sur le territoire.

Au-delà, pour prendre en compte la nouvelle dynamique de croissance sur le territoire, notamment la croissance industrielle, y inclus à très court terme les effectifs des futurs chantiers d'usines, un rapport d'étude du Groupement hospitalier territorial a été demandé par l'ARS. Il sera rendu à la fin du premier semestre 2024.

Le Sous-Préfet d'Istres a évoqué l'organisation d'une nouvelle rencontre territoriale pour préciser les besoins sanitaires découlant des développements industriels futurs, en lien avec les démarches conduites au travers du Laboratoire territorial Fos/Berre.